

## POUR VOTRE INFORMATION

Le service de demande de permis de conduire étant maintenant entièrement dématérialisé, il nécessite la transmission de votre photo d'identité et de votre signature au format numérique.



**AGRÉÉ PRÉ-DEMANDE**  
DU PERMIS DE CONDUIRE  
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Pour cela, vous devez vous rendre dans une cabine photo « agréé services en ligne ANTS » ou auprès de votre photographe, afin d'obtenir une photo et une signature numérique, et ainsi **dématérialiser complètement votre demande de permis de conduire.**



**Ce pictogramme doit figurer sur le photomaton**

**Vous devez obtenir CE document à la fin de votre « séance » photo avec votre numéro ephoto et votre signature.**



# e photo

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE  
**N° 212A 32B1 2618 1755 222F 28**  
Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :

- Connectez-vous sur le site web : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Remplissez votre formulaire Cerfa 06 en ligne
- Saisissez votre Numéro ephoto inscrit ci-dessus et validez votre dossier
- Rendez-vous dans votre Préfecture afin d'obtenir votre permis de conduire
- Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



Votre signature



**Photomaton®**  
5,00 € DONT TVA 20% - 1,00 €  
CABINE N° : HT13 28/10/2014 36H16  
SERVICE CONSOMMATEURS: 0148461795